

REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 12 OCTOBRE 2021

Convocations adressées le 07/10/2021

Étaient présents : R.LELIEVRE D.GRAND B.LEBOUC M.CHANOT R.DELAUNAY L.DUVAL J.FLANDRIN C.GUYONNET-PAYEL
M.LAMBERT C.PICHEREAU Absents : C.FERAULT qui a donné pouvoir au Maire P.FOUBERT

Décision modificative du budget primitif pour créances irrécouvrables (la Halle aux Pains)

La créance d'un montant de 13.048,40 euros de la Halle aux Pains étant irrécouvrable, une décision modificative du budget primitif a été prise.

ARTICLE	DESIGNATION	PREVU BP	DM 1 8/07/2021	DM2 12/10/2021	TOTAL
6817	Dotation aux provisions	10.000,00	+3.500,00	-11.548,40	1.951,60
6542	Créances éteintes	5.000,00	-3.500,00	+11.548,40	13.048,40
	TOTAL	15.000,00	0,00	0,00	15.000,00

Heures supplémentaires de 2 agents école et cantine

M. Le Maire est autorisé à payer les heures supplémentaires des agents de l'école chaque mois et ce jusqu'au 31.12.2021.

Délibération à prendre pour le passage en comptabilité M57 en 2023

Le Conseil Municipal a fait le choix du 01/01/2023 pour la mise en application au niveau communal de la M57 qui remplacera la M14.

Suppression du service informatique du Centre de Gestion de la Fonction Publique et adhésion à e-collectivité

Le Conseil Municipal a décidé d'adhérer au Syndicat mixte e-collectivité au 01/01/2022 et a désigné M. le Maire comme représentant de la commune à ce syndicat

Modification d'une délibération pour le bail boulangerie

La délibération prise le 5 août 2021 va être modifiée en ce sens que le bail commercial sera mis au nom de la Société « Au pain d'antan » - Clément HERBET exploitant individuel.

Voirie

Le 1er adjoint en charge de la voirie doit revoir avec les entreprises les différents devis reçus. La commission voirie se réunira à nouveau pour étudier les devis révisés.

Examen des rapports annuels de la CCMA

Le Maire a donné connaissance des différents rapports annuels d'activités des services de la Communauté de Communes du Mont des Avaloirs. Le Conseil Municipal en a pris acte.

À Lignières-Orgères, le 13 octobre 2021



Le Maire,

Raymond LELIEVRE